

Unité départementale de Seine-Saint-Denis
7 esplanade Jean Moulin
BP189
93003 Bobigny

Bobigny, le 08/07/2024

Rapport de l'Inspection des installations classées

Visite d'inspection du 06/06/2024

Contexte et constats

Publié sur  **GÉORISQUES**

F&F LAVERIE

(SASU F&F LAVAGE)

3 avenue Thiers
93190 Livry-Gargan

Références : /
Code AIOT : 0006516681
PJ : une planche photographique

1) Contexte

Le présent rapport rend compte de l'inspection réalisée le 06/06/2024 dans l'établissement F&F LAVERIE implanté 3 avenue Thiers 93190 Livry-Gargan. Cette partie « Contexte et constats » est publiée sur le site internet Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>).

Action régionale 2024 jeux olympiques et paralympiques.

Les informations relatives à l'établissement sont les suivantes :

- F&F LAVERIE
- 3 avenue Thiers 93190 Livry-Gargan
- Code AIOT : 0006516681
- Régime : Néant – Déclassement de la R. 2945 par suppression de l'activité
- Statut Seveso : Non Seveso
- IED : Non

L'activité de l'ancien pressing « IHAN » classé sous la rubrique 2945-2. déclarée à la préfecture le 21/11/2011 a définitivement cessé. Elle a été remplacée depuis 2020 par une laverie libre service (7h à 22h - 7j/7) avec un nettoyage aqueux sans solvant. Cet ERP de type M situé au RDC d'un bâtiment d'habitation est en sommeil (fermé au public).

Thèmes de l'inspection :

Risques chroniques: Prévention de la pollution de l'air (produits chimiques – présence de perchloroéthylène)

2) Constats

2-1) Introduction

Le respect de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement relève de la responsabilité de l'exploitant. Le contrôle des prescriptions réalisé ne se veut pas exhaustif, mais centré sur les principaux enjeux recensés et à ce titre, ne constitue pas un examen de conformité de l'administration à l'ensemble des dispositions qui sont applicables à l'exploitant. Les constats relevés par l'inspection des installations classées portent sur les installations dans leur état au moment du contrôle.

A chaque point de contrôle est associée une fiche de constat qui comprend notamment les informations suivantes :

- le nom donné au point de contrôle ;
- la référence réglementaire de la prescription contrôlée ;
- si le point de contrôle est la suite d'un contrôle antérieur, les suites retenues lors de la précédente visite ;
- la prescription contrôlée ;
- à l'issue du contrôle :
 - ◆ le constat établi par l'inspection des installations classées ;
 - ◆ les observations éventuelles ;
 - ◆ le type de suites proposées (voir ci-dessous) ;
 - ◆ le cas échéant la proposition de suites de l'inspection des installations classées à Monsieur le Préfet ; il peut par exemple s'agir d'une lettre de suite préfectorale, d'une mise en demeure, d'une sanction, d'une levée de suspension, ...

Il existe trois types de suites :

- « Faits sans suite administrative » ;
- « Faits avec suites administratives » : les non-conformités relevées conduisent à proposer à Monsieur le Préfet, des suites graduées et proportionnées avec :
 - ◆ soit la demande de justificatifs et/ou d'actions correctives à l'exploitant (afin de se conformer à la prescription) ;
 - ◆ soit conformément aux articles L. 171-7 et L. 171-8 du code de l'environnement des suites (mise en demeure) ou des sanctions administratives ;
- « Faits concluant à une prescription inadaptée ou obsolète » : dans ce cas, une analyse approfondie sera menée a posteriori du contrôle puis éventuellement une modification de la rédaction de la prescription par voie d'arrêté préfectoral pourra être proposée.

2-2) Bilan synthétique des fiches de constats

L'action régionale 2024 jeux olympiques et paralympiques est sans objet.

Les fiches de constats disponibles en partie 2-4 fournissent les informations de façon exhaustive pour chaque point de contrôle. Leur synthèse est la suivante :

Les fiches de constats suivantes ne font pas l'objet de propositions de suites administratives :

N°	Point de contrôle	Référence réglementaire	Autre information
1	Situation	Code de l'environnement du	Sans objet

N°	Point de contrôle	Référence réglementaire	Autre information
	administrative	16/10/2007, article R. 511-9	

2-3) Ce qu'il faut retenir des fiches de constats

Il n'y a plus aucune machine de nettoyage à sec utilisant du perchloroéthylène dans cette laverie libre service actuellement en sommeil, ou ne peuvent être utilisés que des lessives et des assouplissants.

Considérant que, sur le site internet *société.com*, le statut de la société apparaît comme radié au greffe de Bobigny, il est proposé à M. le Préfet d'acter, en l'état, la cessation d'activité de l'ancien pressing « IHAN » classé sous la rubrique 2945-2.

2-4) Fiches de constats

N° 1 : Situation administrative

Référence réglementaire : Code de l'environnement du 16/10/2007, article R. 511-9
Thème(s) : Situation administrative, Installations classées
Prescription contrôlée : La colonne " A " de l'annexe à l'article R.511-9 constitue la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.
Constats : Lors du contrôle, l'Inspection a constaté à travers la vitrine sale, depuis la voirie publique, que l'activité de l'ancien pressing « IHAN » classé sous la rubrique 2945-2. déclarée à la préfecture le 21/11/2011 n'est plus exploitée, sans qu'une déclaration de cessation d'activité n'ait été effectuée par le précédent exploitant. Elle a été remplacée depuis 2020 par une laverie libre service (7h à 22h - 7j/7) avec un nettoyage aqueux sans solvant. Cet ERP de type M situé au RDC d'un bâtiment d'habitation est en sommeil (fermé au public depuis plusieurs mois). La rubrique 2345 est déclassée mais la mise sécurité du site n'a pas pu être constatée. Considérant que, sur le site internet <i>société.com</i> , le statut de la société apparaît comme radié au greffe de Bobigny, il est proposé à M. le Préfet d'acter, en l'état, la cessation d'activité de l'ancien pressing « IHAN » classé sous la rubrique 2945-2.
Type de suites proposées : Sans suite

Annexe photographique : Façade de l'établissement sur rue

